

DELIBERATION du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 11 Juillet 2017

Délibération n°43- 2017 relative au Tableau des autorisations budgétaires URCA du Budget rectificatif 2017

VU le code de l'éducation et son article L712-3 IV 2°) VU le code de l'éducation et son article R719-73,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve le tableau des autorisations budgétaires URCA du budget rectificatif 2017.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	19 10	
Membres en exercice	36	Membres représentés		
Majorité absolue	19			
Nombre de pouvoirs	10			

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	19	Contre	0	Abstentions	10

Délibération adoptée

Document en annexe au présent extrait : Tableau des autorisations budgétaires URCA

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 21-07-2017

Document mis en ligne le : 21-07-2017